

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1314>



S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 29 août 2022
portant création de la
spécialité « conducteur
d'engins de travaux publics et
NOUVEAU
carrières » de certificat
d'aptitude professionnelle et
fixant ses modalités de
délivrance

Date de mise en ligne : mardi 1er décembre 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés
- TRANSFORMER (T.V.P.) - Nouveaux Référentiels -

J.O.R.F. N° 0278 du 01 Décembre 2022